

Le certificat individuel pour l'activité « **Utilisation professionnelle et de distribution de certains types de produits biocides** » est une formation règlementée dont le programme est fixé par l'arrêté du 9 octobre 2013.

## OBJECTIFS

- Comprendre la réglementation qui encadre les produits biocides et ses enjeux pour mieux la respecter
- Comprendre les risques pour la santé et l'environnement liés aux différents produits et pouvoir mettre en place des stratégies visant à minimiser ce risque
- Connaître les différents rongeurs, insectes et microorganismes pour établir un plan de lutte limitant l'utilisation de la méthode chimique

## CONTENU

### SÉQUENCE 1 : RÈGLEMENTATION ET ENVIRONNEMENT

- Décrire le dispositif certibiocide et analyser pour savoir quand celui-ci est nécessaire
- Expliquer ce qu'est un produit biocide
- Chercher les informations sur les différents produits
- Expliquer et mettre en œuvre les bonnes pratiques en matière de stockage et de transport des produits
- Evaluer le mode de recyclage des déchets en fonction de ceux-ci
- Décrire les différents types de pollutions et les impacts
- Appliquer des pratiques visant à limiter la dispersion des produits dans l'environnement

### SÉQUENCE 2 : SANTÉ ET SÉCURITÉ

- Identifier les dangers liés aux différents produits
- Identifier les facteurs favorisant la pénétration des produits et mettre en place des stratégies limitant l'exposition
- Choisir les différents équipements de protection individuels
- Agir face à une intoxication liée aux produits

### SÉQUENCE 3 : TECHNIQUES ALTERNATIVES

- Evaluation comparatives produits et techniques alternatives,
- Résistances
- Elaborer une stratégie de lutte adaptée



 **Durée :**

3 jours soit 21 heures

 **Tarif :**

Nous consulter

 **Pour qui ?**

Toute personne qui vend ou applique des produits biocides professionnels en dehors du pack hygiène

 **Evaluation :**

Test informatique validant :  
30 questions, 25 bonnes  
réponses minimum pour  
avoir son Certibiocide

**Taux de réussite :**

**100%**

Année 2022

 **Prérequis :**

Savoir lire le français et utiliser l'outil informatique.

 **MÉTHODES MOBILISÉES**

- Exposé sur tableau et diaporama
- Echanges
- Exercices pratiques
- Vidéos
- Jeux pédagogiques

 **DÉBOUCHÉS**

- Métiers de l'hygiène (Dératisation, désinsectisation, désinfection, etc.)
- Vendeur de produits biocides

 **MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS**

Inscription minimum 1 mois avant la formation, joindre votre demande soit :

- Par mail : [formation@fredon-grandest.fr](mailto:formation@fredon-grandest.fr)
- Par téléphone : 03.26.77.36.64
- Via le site [moncompteformation.fr](http://moncompteformation.fr)

 **ACCESSIBILITÉ**

Tous nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, des moyens d'accompagnement peuvent être mis en œuvre pour les troubles de l'apprentissage (dyslexie, etc.)

Notre référente handicap est à votre disposition pour un rendez-vous afin de mettre en place les compensations adaptées à votre situation.

**MON  
COMPTE  
FORMATION**

Cette offre de formation est  
éligible au CPF.

Plus de renseignements sur :  
[moncompteformation.gouv.fr](http://moncompteformation.gouv.fr)

### Nos clients en parlent

Jean-Pierre G. - Janvier 2023

Très bonne formation, dynamique, conviviale et enrichissante.

Elisabeth O. - Janvier 2023

Formation bien présentée avec beaucoup d'exemples concrets.